

NÉO-COLONIALISME EN AMAZONIE :



PROJETS REDD À PORTEL, BRÉSIL

MOUVEMENT MONDIAL POUR LES FORÊTS TROPICALES

Néo-colonialisme en Amazonie : Projets REDD à Portel, Brésil

Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales (WRM)
2022

Cet article est disponible aussi en espagnol, anglais et portugais.

Ce travail a été possible grâce aux contributions de l'Agence Suédoise de coopération pour le développement international (Sida), par l'intermédiaire de la Société Suédoise pour la conservation de la nature (SSNC), de l'organisation Suisse HEKS/EPER, Olin gGmbH, d'Allemagne, et Swift Foundation, des États-Unis. Les avis exprimés ici sont le résultat des informations obtenues en plusieurs sources consultées par l'organisation et ne reflètent pas forcément l'opinion officielle des collaborateurs ou leurs sponsors.



WRM

Mouvement Mondial pour les Forêts Tropicales (WRM)

Av. Bolivia, 1962 BIS

CP 11500 – Montevideo, Uruguay

Tél. : +598 2605 6943 | Email : wrm@wrm.org.uy

www.wrm.org.uy/fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
LES PROJETS ET INITIATIVES DE CARBONE PORTEL	4
QUATRE PROJETS DANS UNE SEULE VILLE : CONCIDENTE OU ACTION ARTICULÉE ?	5
L'HISTOIRE PRÉSENTÉE SUR LA DÉFORESTATION : PLUS C'EST MAUVAIS POUR LES FORÊTS, MIEUX C'EST POUR LES INVESTISSEURS	7
LE COMMERCE DES CRÉDITS DE POLLUTION DE PORTEL	10
LES COMMUNAUTÉS DANS LES PROJETS REDD	11
CONFLITS FONCIERS	14
UN PROJET REDD BIENFAISANT SOUCIEUX DE SANTÉ ET ÉDUCATION ?	18
NÉO-COLONIALISME EN AMAZONIE	22
RÉFÉRENCES	24

Introduction

Depuis 2008, plusieurs projets de carbone dans la forêt, nommés aussi projets REDD (Réduction des émissions par déforestation et dégradation des forêts), ont commencé à utiliser de grandes zones de la municipalité de Portel, dans l'état amazonien de Pará, Brésil, dissimulés sous un discours de préservation de la forêt.

Le but des proposant, majoritairement des étrangers, est de tirer profit d'un marché de carbone au moyen de la vente de crédits de carbone aux entreprises polluantes des États-Unis et de l'Europe. Les crédits justifient la suite des combustions de pétrole par ces entreprises, au lieu de chercher des alternatives. Ceci rendra encore plus grave le chaos climatique¹ qui met en risque la forêt Amazonienne. C'est pour cette raison que, dans cet article, nous appelons les crédits de carbone de son vrai nom : des crédits de pollution.

Pour les acheteurs des crédits de pollution il s'agit d'un mécanisme attrayant, pour plusieurs raisons. D'abord, parce qu'ils peuvent apparaître auprès des proposant des projets REDD comme les sauveurs de la forêt. En plus, si comparée à l'option de ne plus utiliser des combustibles fossiles, ça se révèle une solution meilleur marché et plus simple pour qu'ils puissent affirmer qu'ils ont réduit leur pollution en protégeant la forêt.

Derrière cette affirmation faite par les proposant des projets et les acheteurs de crédit sur leurs sites Internet, illustrée par de belles images de la forêt et des riverains de Portel, il y a un marché millionnaire. La vente de crédits de pollution enrichit un petit groupe d'entrepreneurs sans que les familles riveraines qui vivent sur le territoire des projets, avec lesquelles nous avons parlé, en aient connaissance ; elles ne savent pas non plus ce qu'est le carbone, même si tous les projets affirment les avoir consultées. Il y a aussi de graves conflits fonciers. Les proposant des projets REDD se disent propriétaires de terres qui, en partie, ce sont des terres qui appartiennent à l'état du Pará, où ont été mis en place des projets d'installation des riverains.

Les projets et initiatives de carbone Portel

La ville de Portel attire notre attention sur la carte des projets REDD au Brésil parce qu'elle concentre quatre projets REDD, enregistrés à la base de données internationale sur ce genre de projet du système de certificats VERRA. Les projets enregistrés, en ordre chronologique sont :

Tableau 1 – Projets REDD développés à Portel selon figurent à la base VERRA.

	NOM DU PROJET	PROPOSANT	AIRE (hectares)	DUREE
1	REDD RMDLT Portel-Pará	RMDLT Property Group LTD	194.403	2008-2047
2	Pacajai REDD+ Project	ADPML	148.975	2009-2048
3	Rio Anapu-Pacajá REDD	Brazil AgFor LLC	165.707	2016-2055
4	Ribeirinho REDD+	Amigos dos Ribeirinhos ; Sindicato dos Produtores Rurais de Portel ; 1252 familles riveraines.	205.000	2017-2047

Ensemble, ces quatre projets couvrent une grande aire de 714.085 hectares, soit 28% du territoire de Portel, ce qui équivaut à presque 20% de la surface de la Suisse. Et tout fait croire que d'autres projets de carbone y arrivent. Selon affirment des résidents locaux, l'Irama (l'Institut Ribeirinhos da Amazônia Riverains d'Amazonie) et l'entreprise BR Carbon contactent des communautés dans les PEAEX - Projetos de Assentamento Extrativista (projets de campement extrativiste) à Alto Camarapí, Jacaré-Puru, Acangatá et Acutipereira, pour essayer de faire des accords sur les projets. De la même manière, l'entreprise REDDA+ contacte les communautés dans la zone des rivières Pacajá e Baixo-Anapú qui n'ont pas encore été citées dans les projets mentionnés ci-dessus.

Quatre projets dans une seule ville : concoïdence ou action articulée ?

Les quatre projets REDD forment une zone pratiquement continue dans la ville de Portel (image 1). Le fait que ces zones se justapositionent presque parfaitement, comme un puzzle, indique qu'il y a une articulation entre les proposantants des projets, dans la mesure où ils ont été élaborés de façon à ne pas se superposer les uns aux autres, puisque cela n'est pas permis par les règles du REDD. Quand même, on constate qu'il y a des superpositions partielles sur la zone du Projet 4, avec au moins sept glèbes du Projet 1, selon nous expliquerons encore dans cet article.

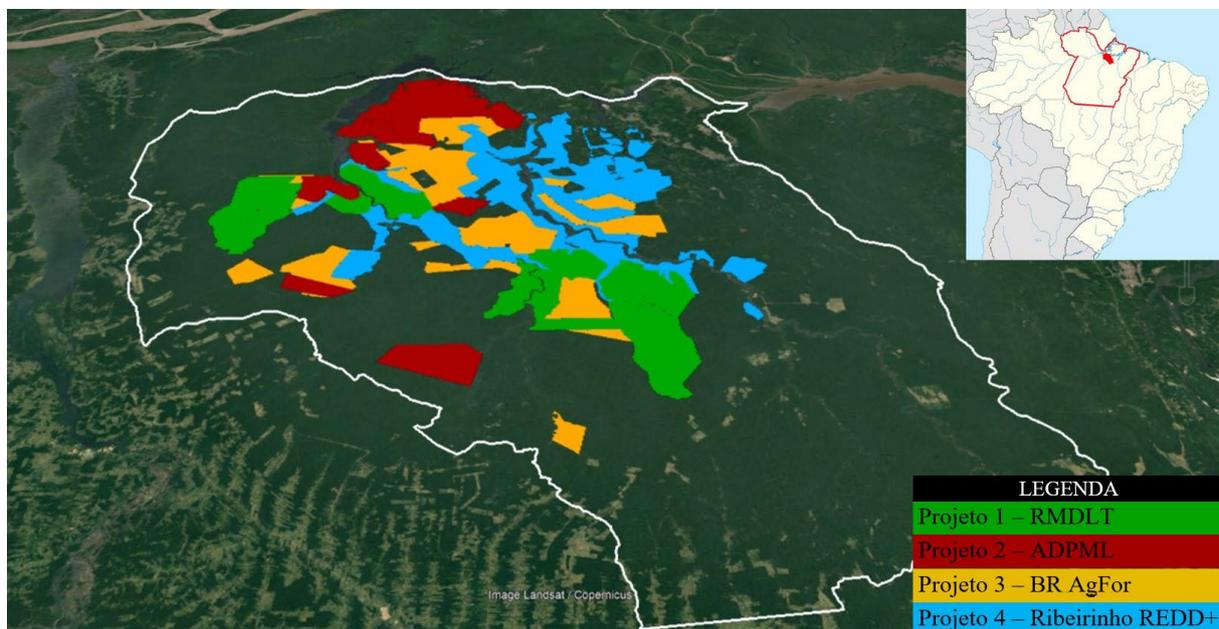


Image 1 – Représentation des quatre projets REDD dans la municipalité de Portel selon des coordonnées géographiques obtenues à la base VERRA.

En outre, le fait que plusieurs entreprises consultantes agissent sur plus d'un projet renforce l'impression d'une probable liaison entre eux. Par exemple : en dépit du fait que des proposantants des Projets 1 et 2 soient des entreprises distinctes, leurs documents ont été élaborés par la même société de consultation, la nord-américaine Ecosystem Services LLC. Comme résultat, la plupart du Projet 2 est une simple copie du Projet 1 (précisément 75% de texte copiés²). La Kanaka Management Services Ltd., entreprise de l'Inde, agit aussi soit sur le Projet 1 que sur le Projet 2. Une autre entreprise de l'Inde, 4K Earth Science Privatre Ltd., travaille sur les Projets 3 et 4.

Pourtant, l'indicatif le plus fort d'une étroite liaison entre les quatre projets, c'est le fait que le manager nord-américain Michael Edward Greene figure dans tous les projets en tant que proposant. Dans les Projets 1 et 2, il est mentionné nominalement comme proposant, représentant son entreprise Brazil Agfor LLC. Dans le Projet 3, son entreprise est la seule proposante. Au projet 4, Greene n'est pas mentionné, mais il y participe par l'intermédiaire de l'Empresa Individual de Responsabilidade Limitada Amigos dos Ribeirinhos (les amis des riverains), sur laquelle nous reparlerons encore.

Une autre entité concernée par ces projets est l'Association des riverains et habitants de Portel. Selon les personnes que nous avons interviewées des représentants de cette association, formellement enregistrée en 2018, contactent les communautés situés dans la zone de chaque projet pour qu'elles adhèrent aux "bénéfices" qu'elle leur offre. Selon une communication du Conseil Municipal de Portel³, l'Association est présidée par Michael Greene, en core un indicatif qu'il est le principal manager articulant les quatre projets REDD à Portel.

En dernier, la documentation des projets se ressemble aussi dans ce qui n'est pas informé. Par exemple : aucun des projets n'éclaircit qui est (ou qui sont) exactement le (les) propriétaire (s) des immenses zones de chaque projet ; les documents ne prouvent pas de forme conclusive la propriété des zones en question. Cette information est essentielle pour déterminer qui sont les soi-disant propriétaires, et aiderait à savoir si les titres sont légitimes ou non. Il y a peu de transparence aussi sur la comptabilité financière de chaque projet. Par exemple, les familles qui résident dans les zones des projets n'ont pas d'information sur combien de crédits de pollution on déjà été commercialisés, ni pour qui, ainsi que sur la valeur des investissements effectivement réalisés à Portel.

En 2011, Michael Greene a été vu dans une émission TV hollandaise en raison de ses affaires de carbone concernant la vente de terres au Pará. Dans l'émission, il se présente en représentant d'une entreprise, Brazil Property Group, qui vend des terres à des étrangers intéressés à acheter des crédits de pollution. Greene affirme s'y connaître sur la législation foncière brésilienne et arrive à vendre effectivement 43 hectares de forêt à l'émission hollandaise, avec titre de propriété enregistré chez le notaire. Un peu avant, il dit au présentateur que s'il n'achète pas les 43 hectares, cette surface sera détruite en peu d'années. À l'époque, Michael Greene fait comprendre qu'il contrôle une quantité énorme de terres, affirmant au journaliste qu'il aurait 600.000 hectares à disposition, dont 200.000 hectares seraient partie du 'projet de carbone'. Un autre étranger, Eddy Loomans, s'est présenté dans l'émission en tant que 'vendeur de terres', et a montré au journaliste les 43 hectares, en même temps qu'il fait un discours en inculquant directement les riverains par la déforestation de la région. Ce qui peut être avéré intégralement sur: <https://schooltv.nl/video/keuringsdienst-van-waarde-in-de-klas-co2-compensatie/#q=co2%20compensatie>

L'histoire présentée sur la déforestation : plus c'est mauvais pour les forêts, mieux c'est pour les investisseurs

Une autre similitude entre les quatre projets REDD à Portel, c'est que les scénarios hypothétiques pour la déforestation dans les prochains 30-40 ans sont bien similaires. Chaque projet présente l'attente de déforestation en deux scénarios : l'un avec et l'autre sans le projet REDD, ayant pour base l'analyse d'une dite zone de référence près de onze fois plus grande que la zone des projets eux-mêmes. Le choix de cette zone de référence dans les projets REDD de Portel est aussi très semblable dans les quatre cas.

L'histoire présentée dans les projets – dans le cas où les proposant ne mettent pas en oeuvre leurs projets REDD – suggère que la déforestation dans la région devrait avancer sur deux fronts : par les routes depuis la région Sud de la ville, surtout à partir de la BR-230, la dite Transamazônica et de la PA-167 ; et par les rivières où vivent les riverains. On affirme encore que le processus de déforestation commence maintes fois par l'action des sociétés qui cherchent des essences de bois précieux, suivies ensuite par des occupants – c'est à dire les riverains et d'autres petits agriculteurs – qui procèdent au déboisement de ces aires afin de cultiver des champs. Ceux-ci à leur tour, selon l'histoire racontée, sont, en général, expropriés ensuite par des éleveurs qui transforment ce qui reste de la forêt en une énorme pâture. Les projets prévoient que le risque de la déforestation est très grande et que dans la mesure où ces deux fronts avancent, ils se toucheront, en causant une augmentation de plus de 50% sur la déforestation dans les zones des projets REDD au long des 30-40 ans de durée de ces projets.

Cependant, dans le cas où les proposant des REDD mettraient en oeuvre leurs projets, on prévoit un avenir totalement différent pour la forêt. Ils affirment que leur action devraient la sauver au moyen de la retraites des "envahisseurs" et d'un ultérieur contrôle, fait par des brigades forestières. Puisqu'ils considèrent les riverains comme une menace à la forêt, ceux-ci n'ont la permission de se fixer que dans une petite partie de la zone des projets, au bord des rivières et des marigots. Pour les Projets 1, 2 et 3, la zone où les riverains peuvent rester dans les prochains 30-40 ans correspond respectivement à 8,5%, 9,3% et 3% de l'aire totale des projets. Ce sont des terrains où apparemment les familles ont déjà leur maison et, selon les proposant, le processus de déforestation serait déjà plus avancé. Puisque les riverains, en général, n'ont pas leur titre de propriété des terres, les proposant affirment qu'ils vont les aider à régulariser leur possession des terres, de

mode individuel. Les proposant des projets disent que cela devrait créer une barrière en plus contre les possibles invasions d'entreprises qui viennent extraire du bois dans les forêts des projets.

Afin de monitorer la zone des projets, les proposant affirment qu'ils pourraient engager les habitants eux-mêmes pour intégrer les brigades forestières, ce qui pourrait représenter encore un bénéfice pour eux. Pourtant, dans un rapport de 2020, les proposant du Projet 1 affirment qu'ils comptent faire un contrôle de manière assez différente : en installant au moins 20 tours, chacune ayant 40 mètres de hauteur, avec des caméras, à l'entrée de toutes les rivières secondaires de la région, au prix de USD 200 mille. C'est évident que ces caméras ne surveilleront pas que les "madeireiros" (explorateurs du bois), mais aussi, et surtout, la population riveraine, en contrôlant ses mouvements. Quoiqu'ils puissent dire que les tours serviront à éloigner les "madeireiros" illégaux, le même document affirme que 'le but de ces structures, c'est de créer un climat de *big brother* dans la zone.'⁴

Si d'un côté la croissance de la déforestation dans l'état du Pará et en Amazonie en général est un fait indiscutable, d'un autre, c'est très discutable la prévision de la déforestation faite par les projets dans les cas où ils ne pourraient pas être mis en oeuvre. En outre, le choix des zones concernées est lui-même discutable, ainsi que la zone de référence pour prévoir la déforestation, qui inclue la Transamazônica et son voisinage - celles-ci oui, sous un fort processus de déforestation en cours.

Quand on leur parle, les habitants trouvent exagérée la prévision de déforestation présentée dans le cas où rien ne se fasse dans les régions des projets. C'est la même conclusion à laquelle est arrivé une étude scientifique analysant les prévisions de déforestation de plusieurs projets REDD faits en Amazonie, dont plus d'un à Portel⁵. Pour les proposant, surestimer la prévision de déforestation dans un scénario sans projets REDD, c'est toujours avantageux : plus grande est la destruction prévue, plus de crédits de pollution pourront se commercialiser, donc, plus de profit à encaisser. Il s'agit d'un des éléments les plus pervers de la logique du REDD : plus c'est mauvais pour les forêts, mieux c'est pour les investisseurs.

L'une des questions les plus intéressantes et pertinentes posées par les habitants de Portel, c'est : "pourquoi les projets REDD n'ont pas été projetés dans la grande zone au sud des projets (zone entourée en noir sur l'image 2) ? En fin des comptes, l'imminence de la déforestation est beaucoup plus grande dans cette zone – encore assez préservée au début des projets, en 2008 – que dans la zone délimitée par les projets.

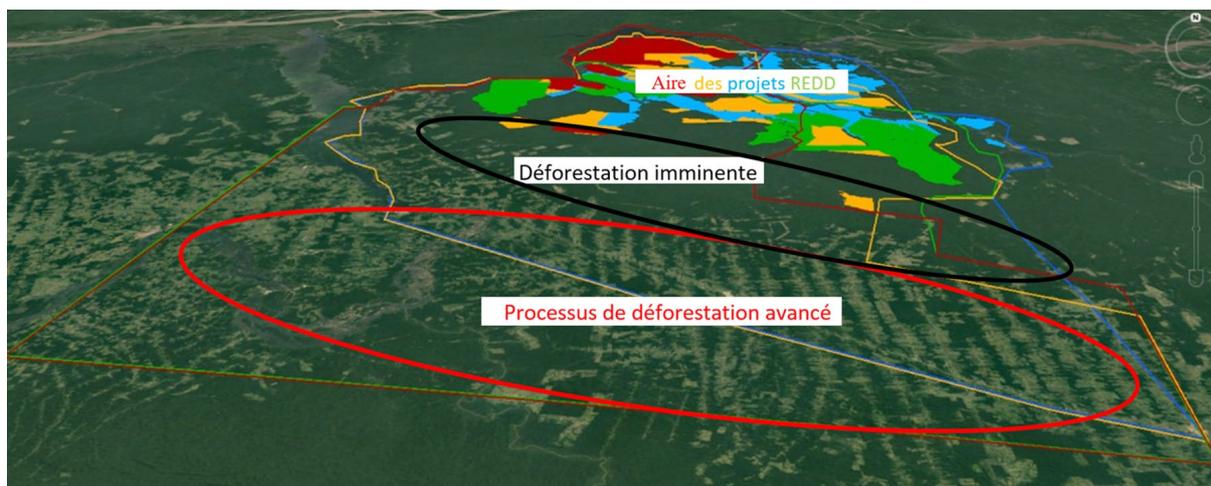


Image 2 – Les zones de référence des projets concernent une région en processus de déforestation avancée, tandis que la zone des projets n'est pas coïncidente avec la zone de risque imminent.

Si, selon argumentent les proposants, les chercheurs et fermiers avancent sans cesse dans la région, surtout les dernières années, sous Bolsonaro, les projets REDD ont tendance à rendre plus facile la déforestation justement celle des zones à plus grand risque, dans la mesure où celles-ci ne font pas partie de la zone à être protégée. D'ailleurs, cela est déjà prévu dans les projets quand ils décrivent le processus de déforestation dans les zones de référence. On demande : quelle est la contribution d'un mécanisme qui prétend réduire les émissions de déforestation (REDD) si ce mécanisme n'est pas mis en œuvre dans les zones où la déforestation, de fait, avance le plus ? Le fait que telles zones ont plus de risque est confirmé par une étude des données sur les centres de chaleur – “queimadas” (incendies provoqués) dans une région où se situent les projets REDD, entre 2008 et 2017. La zone ayant le plus grand centre de chaleur montrée par l'étude se concentre justement au sud des projets REDD.⁶

Il faut souligner que le gouvernement local a en effet l'intention de promouvoir l'expansion de l'agro-affaire, ce qui devrait encourager davantage les fronts de déforestation de la ville. La preuve en est qu'en 2021 le maire de Portel a signé une convention de partenariat avec l'agence de défense de l'agro-élevage de l'état (l'Adepará) qui bénéficiera le renforcement et le développement des activités agro-pastorale dans la ville qui émerge dans ce secteur avec un *croissant* troupeau de bovins et de buffles, en plus de *nouvelles zones* de champs de soja”⁷ [nous vous les soulignons]. Tout cela soulève de graves doutes sur la réelle contribution des projets REDD pour la réduction du processus de destruction forestière en cours à Portel.

Le commerce des crédits de pollution de Portel

Depuis son début, le Projet 1, pour une durée de 40 ans et avec la prévision de vendre près de 40 millions de tonnes de carbone, dont le projet affirme prévenir contre leur libération vers l'atmosphère, a déjà eu plus de 7 millions de crédits de pollution vendus, selon la base de données du système VERRA. Basé sur un prix de vente estimé à US\$ 5 par crédit de carbone, la somme correspond à US\$ 35 millions (autour de R\$ 175 millions, si l'on considère le taux de change actuel) encaissés jusqu'à ce jour par les proposant du Projet 1 avec la vente de crédits de pollution⁸.

Le Projet 2, avec une projection de 22 millions de crédits de pollution à être émis le long de sa durée, a déjà vendu plus de 10 millions de crédits, selon la base de données du système VERRA. Prenant pour base les mêmes US\$ 5 par crédit, les proposant du Projet 2 ont encaissé US\$ 50 millions (près de R\$ 250 millions) avec les ventes.

Le Projet 3, à son tour, a déjà eu 6.3 millions de crédits vendus, soit l'équivalent de plus de US\$ 30 millions (R\$ 120 millions). Par rapport au Projet 4, le plus récent, à la base de données du système VERRA nous n'avons pas trouvé d'informations sur l'approbation de crédits de pollution pouvant se commercialiser, ce qui veut dire qu'ils n'ont vendu aucun crédit.

Selon la base de données du système VERRA, la liste d'acheteurs de crédits de pollution des projets REDD à Portel inclut plusieurs corporations. Dans le secteur aérien, il y a des sociétés comme Boeing, Delta Airlines et Air France. Celle-ci a déclaré prétendre compenser les émissions de tous ses vols intérieurs avec des crédits de pollution du projet Portel⁹, entre autres. Parmi les autres acheteurs on trouve Amazon (e-commerce), Repsol (pétrole), Samsung, Toshiba et Kingston (technologie), Takeda (pharmaceutique), Kering (articles de luxe), Aldi (supermarchés) et même le Liverpool Football Club. Il y a encore des intermédiaires qui achètent des crédits des projets à Portel pour les revendre à des sociétés polluantes et à tout genre d'initiatives telles que des festivals, des agences de voyages, salons et congrès, entre autres. Parmi ces intermédiaires on compte des sociétés comme Stand for Trees, Climate Partner, Alcot et Offsetters Clean Technology.

Les communautés dans les projets REDD

Ceux qui lisent les documents des projets REDD de Portel ont du mal à comprendre exactement combien de communautés riveraines et de familles vivent vraiment dans les limites de chaque projet, en particulier dans les cas des Projets 1, 2 et 3. Les chiffres qui éventuellement y figurent se rapportent au nombre de familles qui ont été contactées et/ou bénéficiées par les projets. Ce n'est pas possible de savoir, par exemple, combien de familles ont refusé de participer aux projets, en dépit des indices qui y montrent que les proposants font face à des résistances de part des riverains. Tout de même, les rapports contiennent des affirmations dans le sens qu'il n'y a pas d'impacts négatifs pour les communautés, et qu'elles ont été consultées sur les projets ; cependant ce sont les proposants qui définissent le format et le contenu de cette consultation.

Quand même, en plus du label VERRA, qui facilite la vente des crédits de pollution, les projets ont cherché aussi une marque qui, soi-disant, certifie que les projets présentent des bénéfices pour la biodiversité et pour les communautés comprises. Il s'agit d'un modèle nommé CCB (*climate community & biodiversity* en sa sigle en anglais). CCB fonctionne comme si c'était un certificat de plus. Cela rend le projet plus attrayant aux possibles acheteurs des crédits de pollution, ce qui évidemment, c'est l'un des principaux, ou même le principal, objectif des proposants en commandant un audit pour obtenir aussitôt le logo CCB.

L'un des bénéfices pour les communautés, dont la mention est fort soulignée sur les documents, c'est un fourneau (image 3). Selon la documentation des projets, il s'agit d'un fourneau "amélioré", plus efficace, dans la mesure où il fait moins d'émissions, en réduisant ainsi la contribution des riverains au problème du réchauffement global. L'équipe du WRM a écouté des dizaines de femmes et d'hommes riverains sur l'utilité de ces fourneaux. C'est surprenant le fait de leur unanimité en affirmant qu'il s'agit d'une chose inutile pour leur vie. Ils racontent qu'ils les ont abandonnés puisqu'ils n'étaient pas utiles pour faire cuire les aliments chez eux. En outre, offrir un fourneau "amélioré" fait transparaître que les proposants des projets se soucient davantage de la contribution des riverains au réchauffement global qu'avec l'immense contribution des acheteurs de crédits de pollution, comme par exemple les entreprises aériennes, qui avec les "crédits de pollution" continuent à détruire le climat sans pudeur.



Image 3 – Fourneau qui, selon des dizaines de récits, avait peu d'utilité et a été mis de côté.

Une autre activité présentée comme étant un “bénéfice”, ce sont les cours de capacitation en options à la pratique de l'agriculture itinérante, décrite par les projets simplement comme la plantation du manioc. Les options indiquées dans la documentation des projets – apiculture, systèmes agro-forestiers, poivre noir, etc. – peuvent être bonnes ou mauvaises, selon la forme comme elles sont proposées et selon qui les propose, les élabore et les met en oeuvre, parmi d'autres choses. Dans le cas présent, elles semblent avoir été proposées comme des formules achevées, de manière imposée, sans que les familles puissent être des protagonistes du processus. C'est également problématique le fait que encore une fois les proposantess essayent de changer le mode de vie des riverains à partir d'une vision qui considère l'agriculture itinérante comme nocive du fait qu'elle émet du carbone en brûlant des parcelles dans la forêt. Ceci ignore les bénéfices du système, comme ses caractéristiques de régénération et circularité et enlève l'attention du fait que l'expansion de l'agro-affaire, c'est la principale responsable des incendies des forêts qui annuellement ravagent l'Amazonie. En outre, il y en a beaucoup qui voient ces critiques à l'agriculture itinérante comme le reflet d'une vision coloniale, dominante, de “spécialistes”, en général blancs et occidentaux où le feu apparaît comme étant une chose fondamentalement mauvaise qu'il faut combattre¹⁰.

Au delà des fourneaux et des promesses de capacitation, l'activité et le “bénéfice” le plus souligné est, sans aucun doute, la proposition de participer au Cadastro Ambiental Rural – l'enregistrement de l'environnement rural – le CAR, pour les riverains habitant la

zone du projet. Le CAR est une autodéclaration obligatoire en vigueur depuis 2012, lors de l'approbation du nouveau code forestier au Brésil. Son but est, entre autres, de faire une cartographie des conditions environnementales des propriétés rurales au Brésil par rapport aux zones de réserve légale et de préservation permanente dont l'extension est légalement établie selon chaque biome. Depuis son institution, le CAR est fortement critiqué, en particulier en Amazonie, du fait d'être devenu le plus récent outil d'usurpation de terres par les grands "fazendeiros" (gros propriétaires)¹¹, y compris les nouveaux "fazendeiros" des projets REDD.¹²

Selon un rapport de l'entreprise de Consulting indienne Kanaka, au début, ça consistait en une quantité dérisoire – dans le contexte amazonien – d'un hectare par famille¹³, ce qui en Inde c'est peut-être une dimension raisonnable pour une propriété rurale, mais non en Amazonie. Ensuite, les proposants du projet se sont rendu compte qu'un hectare, c'était vraiment une proposition insensée, qui reflétait ce qui semble un manque de familiarité avec des réalités dans l'utilisation de la terre en Amazonie. Donc, ils ont augmenté la zone jusqu'à près de 100 hectares. Mais, quand même, pour une population fondamentalement extratriviste, 100 hectares reste une taille qui peut être insuffisante pour la réalisation d'un mode de vie extratriviste actuellement et dans l'avenir.

Possible sans le savoir, en acceptant le CAR, les familles riveraines donnent leur accord, avec la condition implicite que désormais elles devront maintenir leurs activités de survie limitées à la zone de leur CAR, sans permission de pénétrer le restant de la zone des projets REDD. Selon les familles riveraines, seulement donnant leur accord avec cette condition elles auraient l'accès aux autres bénéfices des projets, comme le fourneau, les cours de capacitation promis, ou un emploi comme gardien forestier, et un panier d'aliments de base, ce qui frôle une forme de chantage.

En outre, la forme comme les CARs sont expliqués par les projets induit une compréhension équivoque. **Légalement, le CAR n'est pas un titre de propriété de terre.** Toutefois, les proposants le présentent comme si c'était un instrument de régularisation agraire. Cela crée l'impression qu'en raison de leur participation au projet, les riverains auraient droit à la possession de la terre où ils vivent, selon c'est exemplifié à l'image 4, relative au Projet 4. La documentation des projets suggère encore qu'après 30-40 ans, à la fin du projet, les habitants auraient le 'titre officiel' de la terre, ce qui peut donner lieu à une interprétation – fausse – que des entreprises privées pourraient avoir la compétence de décerner des titres de terre, ce qui est une attribution de l'État brésilien.

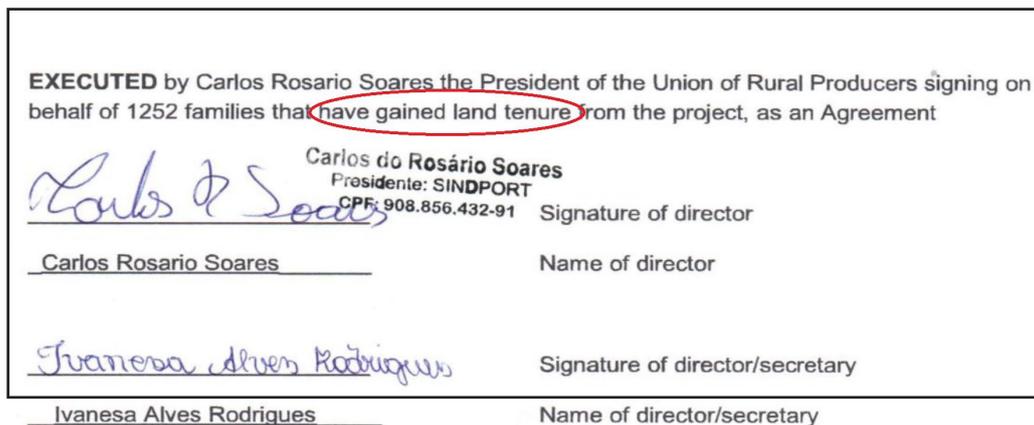


Image 4 – Extrait du document Verra Registry Communications Agreement, du 29/09/2021 (Project ID 2620), signé par un soi-disant représentant de 1252 familles qui auraient “reçu la possession de la terre” à partir du projet”.

Ainsi, l'explication confuse du CAR engendre des interprétations équivoques et l'utilisation tordue de ce document. La preuve en est la forme comme des intermédiaires et acheteurs des crédits de pollution se réfèrent aux CARs. Climate Partner, par exemple, une entreprise intermédiaire d'Allemagne qui vend des crédits des projets REDD de Portel, affirme dans sa publicité qu'il s'agit de “procurer aux riverains habitants d'Amazonie les droits à la terre qui leur appartient”¹⁴.

Conflits fonciers

Une dame a affirmé à WRM avoir accepté faire le CAR parce que c'était la seule manière d'avoir les autres ‘bénéfices’ du projet, cependant elle a ajouté que, dans son cas, le CAR n'a aucune utilité. Cela, parce qu'elle vit dans l'un des trois Projets états de campements agro-extrativiste (PEAEX) en train d'être installés à Portel, chacun d'eux ayant un processus dûment instruit (y compris le CAR) à l'Institut des Terres du Pará (ITERPA).

Le témoignage de cette dame révèle un conflit foncier : la superposition de ces PEAEXs avec les projets REDD. Dans le tout, les PEAEXs occupent plus de 250.000 hectares dans la municipalité de Portel.

- Campement Deus é Fiel, 35.759,88 hectares, 100 familles organisées à l'Association des Travailleurs Agro-extrativistes de Alto Pacajá (ATAAP) – dossier Iterpa 2010/137915 ;
- Campement Joana Peres 2, 115.524,96 hectares, 694 familles organisées à l'Association des Habitants Ruraux de la glèbe Joana Peres II (AMAGJOPP), dossier Iterpa 2021/1235996 ;
- Campement Dorothy Stang, 105.663,24 hectares, 365 familles organisées à l'Association

des Habitants Ruraux Extrativistes de la Glèbe Joana Peres II – Dorothy Stang Parte II, dossier Iterpa 2021/1218656.¹⁵

Ces projets de campements sont le résultat d'un combat de part de ces communautés, afin de garantir leurs territoires. Ils concernent un long processus d'organisation communautaire et de pression sur les organismes responsables de l'État. Ils comprennent des activités telles que l'identification du territoire, des audiences publiques et l'enregistrement d'informations sur l'action des chercheurs de bois et d'autre envahisseurs. Il s'agit de longs processus, tenant en vue que d'habitude ils font face à des intérêts politiques des extrateurs de bois, des "fazendeiros" (les fermiers) et de l'agro-business en général, puisqu'ils réduisent la possibilité de ceux-ci d'élargir leurs activités.

Plus récemment, les managers des projets REDD sont devenus un adversaire de plus pour ces associations d'habitants et travailleurs, car ils essayent de superposer la zone de leurs projets à ces campements dont l'histoire commence bien avant l'arrivée de ces étrangers et leurs projets à Portel. Dans ce sens, les projets REDD ressemblent aux projets des sociétés d'extraction de bois et de l'agro-business, qui n'acceptent pas que le peuple s'organise afin d'assumer le contrôle légitime de ses territoires où ils vivent depuis plusieurs générations¹⁶.

Le discours de Michael Green dans les projets REDD auxquelles il est associé va encore plus loin. Dans le projet "Ribeirinho REDD" (Projet 4), c'est affirmé, sans aucune preuve, que le Syndicat des travailleurs est financé par des extrateurs illégaux de bois et qu'il se sert de faux prétextes en faveur de la création des campements pour que des chercheurs de bois illégaux deviennent présidents de grandes zones qui sont maintenant des titres "communautaires"¹⁷. Il s'agit d'une fausseté révélatrice de l'arrogance des proposants étrangers et de leur manque de compromis avec les populations de la forêt. Selon mentionné, le nom de l'un des campements rend hommage à soeur Dorothy Stang, qui s'est jointe au combat des populations et des peuples de la forêt. Sa lutte auprès des riverains et travailleurs ruraux a contribué à la création de campements agro-extrativistes en alternative à la déforestation des illégaux en Amazonie brésilienne. Soeur Dorothy a été assassinée car elle était considérée une menace pour ces groupes, ainsi que beaucoup d'autres leaders des travailleurs qui ont eu le même sort dès qu'ils ont commencé à s'organiser et à revendiquer leurs droits. Aujourd'hui encore, pour beaucoup, les menaces restent une réalité à Portel et autres villes de la région.

Les projets de campement confirment aussi la nature arbitraire de la définition des CARs

par les proposant des projets REDD, à 100 hectares au maximum. Dans les projets de campement mentionnés, par exemple, les superficies de chaque famille ont plus du double de cette taille – ce qui a du sens, puisqu’il s’agit fondamentalement d’une population extrativiste de la forêt. Ces familles se sont organisées pour faire son combat de manière collective, y compris le CAR (collectif). Les projets REDD, eux aussi, utilisent le CAR, mais de manière à individualiser les familles, soulignant une logique individualiste d’utilisation du territoire, même à l’intérieur des communautés. Par exemple, depuis 2016 (donc avant que les projets REDD débutent leurs processus d’enregistrement), les familles du projet de campement ‘Deus é Fiel’ possédaient déjà son CAR collectif de la zone de plus de 35 mille hectares dûment enregistré et actif dans le système officiel du gouvernement.

Outre l’existence de CARs collectifs, la conclusion des procès de régularisation des PEAEX – à présent en phase conclusive à l’ITERPA (organisme responsable pour tout le patrimoine agraire étatal) – représente un défi aux proposant des projets REDD à Portel. La conclusion de ce procès devra invalider les titres particuliers de propriété créés ou obtenus de façon irrégulière. Comme partie du protocole de régularisation, l’ITERPA a fait publier dans le Diário Oficial de l’Etat, le 11 mai 2022, les coordonnées géographiques des trois projets de campement, donnant comme délai jusqu’au 11 juin 2022 pour toute éventuelle plainte sur le droit de propriété des zones en question. En comparant la partie sombre de la carte de ces zones à celles comprises dans les projets REDD, nous sommes arrivés à une conclusion surprenante : plus de 80% des 257 mille hectares de terres publiques destinées aux campements sont indûment utilisés par les quatre projets REDD cités dans cet article. Il s’agit d’au moins 200 mille du total de 714 mille hectares que les proposant des projets REDD ont inclu dans leurs projets, dont ils affirment avoir le contrôle légal.

Dans le procès de régularisation du PEAEX ‘Deus é Fiel’, par exemple, figurent 15 immatriculations de propriétés rurales, citées sur l’image 5, superposées à la zone du campement.

REGULARIZAÇÃO FUNDIÁRIA DE PEAX

51°52'0"W 51°44'0"W 51°36'0"W 51°28'0"W

INFORMAÇÕES PARCELAS SIGEF

ID	DETENTOR	IMÓVEL	SITUAÇÃO	MATRÍCULA CARTORIAL	PARC
1	Jonas Akila Morioka	São Joaquim	Certificada	nº 247 (não confirmada)	5961db2d-4f93-4c37-
2	José Roberto Mareco Barroso	Fazenda Atua	Certificada	nº 1.570 (confirmada)	626b33e5-b88b-47d8-
3	Jonas Akila Morioka	Laguinho	Certificada	nº 270 (não confirmada)	91d9d60d-87c1-4f1f-
4	BLB Florestal Representação	Menino Deus - I	Certificada	nº 204 (não confirmada)	c0ae8520-58ea-4f2e-
5	Cruzeiro Engenharia Florestal	Prairha	Certificada	nº 226 (não confirmada)	498d38b3-1265-4f8e-
6	Megatown Trading S.A.	Aru - Parte 2	Certificada	nº 167 (não confirmada)	555dc16e-3ef9-4936-
7	Megatown Trading S.A.	Aru - Parte 1	Certificada	nº 167 (não confirmada)	2c98f46-b63e-41fe-
8	Jonas Akila Morioka	São Pedro	Certificada	nº 189 (não confirmada)	763845fd-81d1-4785-
9	Floyd Promoção e Representação	São João do Pracajura	Certificada	nº 223 (não confirmada)	e06c3ae5-f0c1-4223-
10	Megatown Trading S.A.	Aru - Parte 1	Certificada	nº 167 (não confirmada)	461f4bed-fd29-49fb-
11	Cruzeiro Engenharia Florestal	Marinahu	Certificada	nº 253 (não confirmada)	0b02b87d-5edd-4413-
12	Brasil Preservação Ambiental	São Raimundo II	Certificada	nº 219 (não confirmada)	a01abbc2-6e0b-4cfe-
13	Brasflor Preservação Ambiental	Gurupa	Certificada	nº 249 (não confirmada)	e6a13289-f603-4d1e-
14	Jonas Akila Morioka	Furinho do Pracajura	Certificada	nº 250 (não confirmada)	6d110cc7-2640-465a-
15	Brasflor Agroflorestal e Preservação	Engasgado	Certificada	nº 203 (não confirmada)	d2448bf6-27b9-480f-

Figura 5 – Zones en superposition au projet du campement 'Deus é Fiel'.

Sur ces immatriculations, quatre sont au nom de Jonas Akila Morioka. En dépit de ne pas figurer nominaleme nt parmi les proposants du projet REDD, Morioka et Michael Greene sont actionnaires de la même entreprise : Telheiros Serviços de Apoio, qui, à son tour, contrôle Cruzeiro Engenharia Florestal, une autre entreprise dont tous les deux sont propriétaires. Cruzeiro Engenharia Florestal détient deux immatriculation de terre dans le projet de campement. En plus, Jonas Marioka, lui-même, est le directeur d'une autre entreprise figurant avec 3 immatriculations sur la liste : Megatown Trading. Michael Greene, à son tour, est le propriétaire d'une autre entreprise avec un immatriculation sur la liste : Brasflor Preservação Ambiental ; encore deux autres noms d'entreprises pratiquement identiques figurent aussi sur la liste. Enfin, Floyd Promoção e Representação LTD, qui est aussi sur la liste en tant que propriétaire d'une parmi les 15 immatriculations sur la terre du campement, a comme associé-administrateur Zaqueu Hideaki Alencar Marioka, l'un des proposants du Projet 2.

Ce petit échantillon indique que les personnes liées aux projets REDD, soit directement, soit au moyen d'entreprises auxquelles elles sont liées, affirment être propriétaires de la grande majorité des terres en dispute. Il révèle encore une possible stratégie dont eles se servent – en particulier Michael Greene – de ne pas figurer en tant que propriétaire, mais si d'enregistrer des terres au nom d'entreprises auxquelles ils participent d'une manière ou d'une autre.

Jonas Akila Morioka, qui figure avec quatre immatriculations à son nom et d'autres immatriculations au nom d'entreprises auxquelles il participe, a publié un document on-line où il nie être le propriétaire d'une aire à Portel beaucoup plus grande que les

110.000 hectares – ce qui est déjà énorme – dont il affirme être propriétaire légitime¹⁸. Le reportage de laquelle il se défend le lie à des questions judiciaires relatives à la possession illégale de terres¹⁹. Pourtant, la liste des terres présentée sur l'image 5 prouve que les terres qu'il contrôle dépassent les 110.000 hectares à son nom. Il reste à savoir combien. Dans la liste des propriétés rurales de Portel obtenue au Sistema Nacional de Cadastro Rural (consultation publique²⁰), figurent 58 propriétés totalisant 174,6 mille hectares au nom de Jonas en tant que personne physique, c'est à dire sans prendre en compte les propriétés au nom d'entreprises où il aurait une participation.

Un projet REDD bienfaisant soucieux de santé et éducation ?

Le projet qui se distingue vraiment d'autres, c'est le Projet 4, le plus récent. D'abord dans le sens de ses proposant :

- a) Amigos dos Ribeirinhos (Les amis des riverains)
- b) Sindicato dos Produtores Rurais de Portel (Syndicat des producteurs ruraux de Portel)
- c) 1252 familles riveraines

Selon les documents présentés, les deux entités concernées seraient des organisations à buts non-lucratifs. Pourtant, l'entité *Amigos dos Ribeirinhos* (Amis des riverains) est enregistrée au Brésil comme une organisation de nature juridique d'entreprise (CNPJ 39.879.582/0001-63, avec le Code de Nature Juridique 230-5), donc dans un cadre légal différent des organisations à buts non-lucratifs. Selon les registres d'accès public, l'entreprise a été fondée dans l'État de São Paulo en 2020, par Michael Edward Greene, lui étant son seul propriétaire. Il s'agit d'une chose contradictoire avec le fait que la même entité se présente plusieurs fois comme bienfaitrice et à buts non-lucratifs (*Friends of the Riverine 501c3 Not-for-Profit*) le long de tout le projet, disponible dans le système VERRA. Cette disparité semble être grave tenant en compte les sommes financières que le projet mobilisera.

L'autre entité proposante, c'est le *Sindicato de Produtores Rurais de Portel* (syndicat des producteurs ruraux), un syndicat patronal, à ne pas confondre avec le *Sindicato dos Trabalhadores Rurais – STTR* (Syndicat des travailleurs ruraux). Outre les deux entités proposant, le projet se distingue pour avoir comme partenaire une partie du pouvoir public de Portel : la *Câmara Municipal* (Conseil municipal) et la *Secretaria Municipal de Educação* (Bureau municipal à l'éducation).

Le projet est unique aussi dans le sens de présenter une liste de rien moins de 1252 familles qui seraient aussi proposantes du projet, étant soi-disant représentées par le président du syndicat cité ci-dessus. Ces 1252 familles auraient bénéficié du CAR et, selon la description du projet en portugais (de deux pages seulement, en contraste avec les 304 pages de la description du même projet en anglais) seront aidées “à conclure un projet de REDD, en développant et mettant en oeuvre un plan de management. Ce plan comprendra un suivi rigoureux et un plan de contrôle”. Pourtant, un autre document éclaircit que celui qui détient les droits sur les crédits de pollution à être émis par VERRA au courant du projet REDD, permettant leur vente, c’est le président du *Sindicato dos Produtores Rurais de Portel*, Carlos de Rosário Soares, qui a été candidat au Conseil municipal aux dernières élections municipales (2020). On suppose qu’il représente les 1252 familles qui, selon le document, auraient signé (duly signed) un “accord avec Projet REDD de Crédit de Carbone” (image 6). Cependant, à la base de données VERRA aucun document ne présente la signature ou le consentement légal des 1252 personnes qui auraient cédé des droits au dit président afin qu’il les représente à l’élaboration, au marketing du projet REDD et pour les crédits de pollution à être créés et commercialisés.

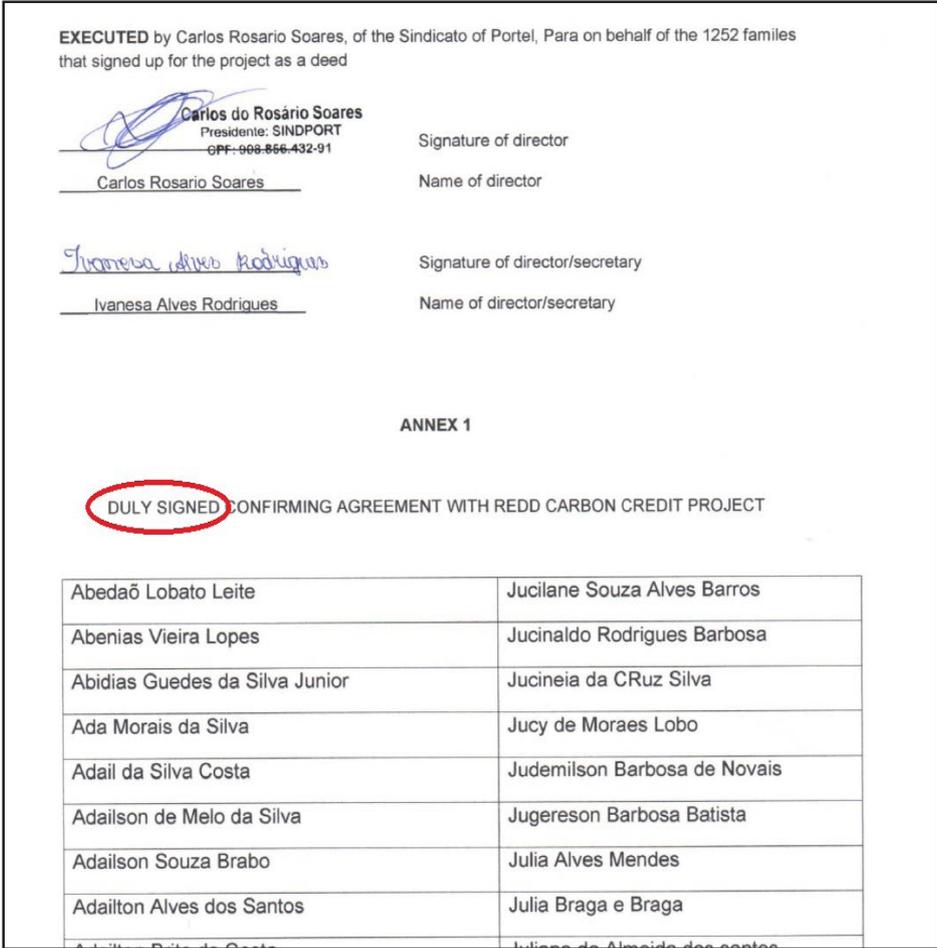


Image 6 – Extrait du document affirmant que toutes les 1252 familles ont dûment signé pour confirmer être d'accord avec le Projet REDD de crédit de carbone.

Apparemment, il n'y a pas eu d'autorisation légale des familles dans le sens de leur participation au projet REDD, et elles n'imaginaient pas non plus que leurs terres faisaient partie d'une initiative qui doit engendrer des recettes millionnaires. La seule chose que les familles avec lesquelles on a parlé semblent savoir, c'est qu'elles ont signé un "papier" autorisant l'élaboration du CAR à leur nom et le don d'un fourneau, d'un panier d'aliments de base et/ou un cours de capacitation, mais sans que ce "papier" fasse aucune mention aux crédits de carbone ou REDD²¹.

Ce projet REDD attire l'attention aussi parce qu'il ressemble à tout sauf à un projet REDD quand il déclare prétendre construire 60 nouvelles écoles et 30 mini-cliniques de santé. En fin de comptes, le REDD a été créé pour réduire la déforestation, et les activités de ces projets devraient agir dans ce sens. Pourquoi alors ce projet se propose à assumer le rôle de la mairie de Portel en investissant sur des politiques publiques de santé et d'éducation ?

On peut l'expliquer en partie par le fait d'avoir une quantité significatives de familles qui n'ont pas accepté les premiers projets REDD. La documentation des projets plus anciens ne mentionne pas le nombre de ces familles, mais, selon ceux qui ont été écoutés par le WRM, elles ne seraient pas peu nombreuses. Prenant pour base cette information, une explication pour ces promesses de grands investissements sur la santé et l'éducation, sans doute, serait de vouloir augmenter l'adhésion des familles riveraines qui n'ont pas encore adhéré aux projets.

Un autre indice de ce que le Projet 4 cherche l'approbation des riverains qui ont déjà été contactés mais qui ont rejeté la proposition, c'est le fait déjà mentionné que ce projet se superpose à l'un des projets plus anciens, dans le cas du Projet ! (voir image 7).

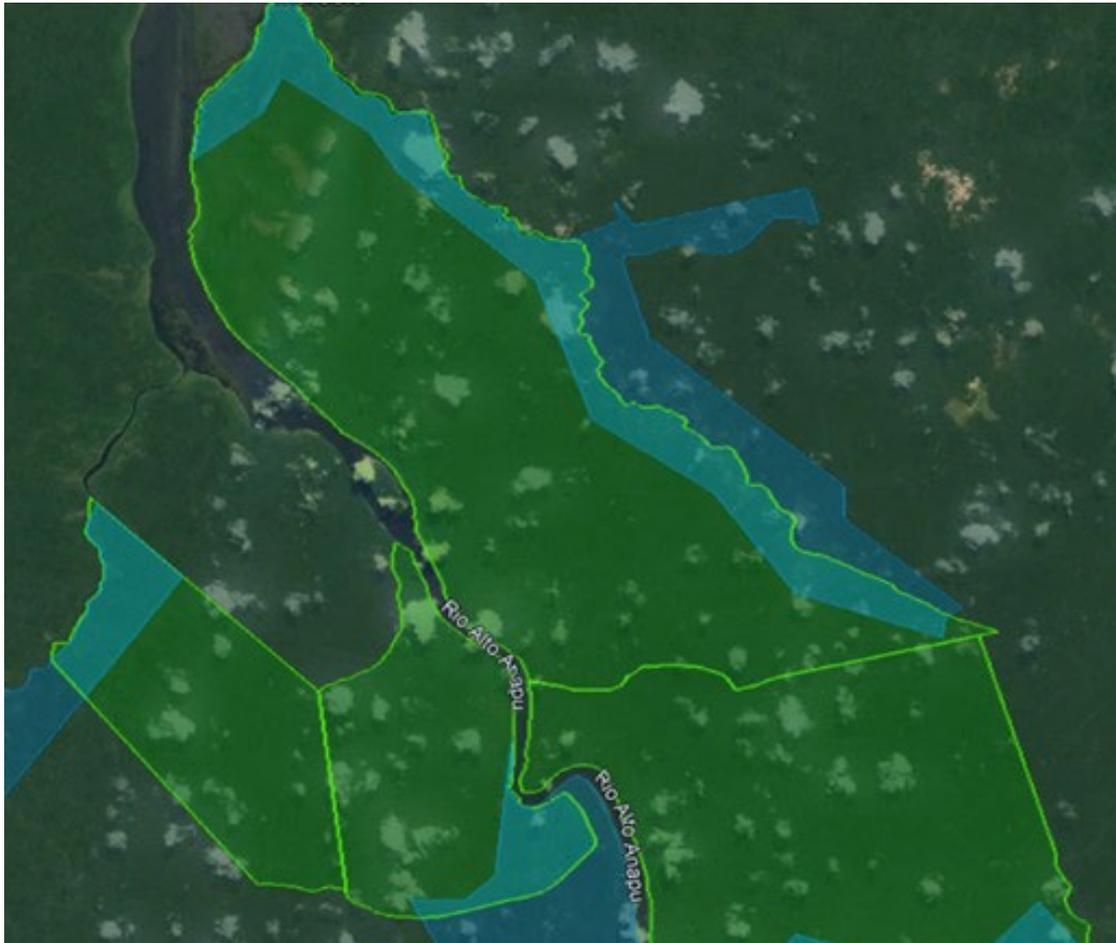


Image 7 – Zones superposées entre le Projet 1 (en vert) et le Projet 4 (en bleu) autour du fleuve Anapu.

Si c'est la nouvelle stratégie des projets, il s'agit là d'un grave fait. L'accès aux politiques publiques de santé et d'éducation – un droit constitutionnel de la population et un devoir du pouvoir public – ne peut pas être conditionné à l'acceptation d'un projet privé qui inculpe, entre autres, les riverains eux-mêmes pour la déforestation ; en plus de restreindre leurs territoires à 100 hectares et, par conséquent, changer leur mode de vie, en échange d'assurer des profits millionnaires aux proposants des projets REDD.

En outre, la liaison entre un projet privé, une entreprise privée et les politiques publiques, concernant le pouvoir municipal et des conseillers en général à la recherche d'électeurs, est d'autant plus préoccupante. Ce n'est pas nouveau que l'inauguration d'une nouvelle école ou d'un nouveau dispensaire, ou encore la distribution des paniers d'aliments, même étant des instruments à fort potentiel dans le combat aux problèmes sociaux, fréquemment servent à des intérêts dissimulés, pas très républicains. En illustration de ce préoccupante mélange d'intérêts, nous citons ici l'extrait d'une motion de congratulations que trois 'vereadores' (conseillers municipaux) de Portel ont fait à l'association des riverains et habitants de Portel, à présent présidé par Michael Greene :

“L’Association construira 20 écoles et des unités de dispensaires de base simultanément, dont le début est prévu pour le 2 avril 2022. On prévoit encore de livrer plus de 2 mille unités de puits artésiens, 12 mille unités de paniers d’aliments basiques, 2 mille unités de kits d’outils, entre autres. Nobles collègues, récemment j’ai suivi l’action de l’Association [...] où j’ai pu constater l’importance du travail développé pour la ville de Portel”²².

Il faut mentionner qu’en aucun moment la motion de congratulations cite les projets REDD ou fait référence au marché des crédits de pollution. Ainsi, une autre question reste latente : comment est financé la construction de ces travaux et d’autres projets d’assistance prévus par les vereadores (conseillers municipaux) si le Projet 4 n’est pas encore arrivé à avoir le registrement des crédits de pollution commercialisables sur ce marché tel qu’ont fait les Projets 1, 2 et 3 ?

Néo-colonialisme en Amazonie

Parmi toutes les questions relatives aux projets REDD à Portel soulevées, la plus grave semble être sous-jacent à toutes les initiatives et imprégner toutes leurs étapes. Il s’agit de la reproduction d’une vision coloniale et raciste qui est souvent considérée comme quelque chose du passé.

Portel est le nom d’une ville portugaise créée par les colonisateurs qui sont arrivés au Brésil il y a 500 ans afin de dominer un territoire où l’on estime vivaient plus de 1000 peuples indigènes. Ils en ont emporté du bois-brésil, de l’or et d’autres richesses, sacageant le pays coûte que coûte, décimant ou rendant esclaves les indigènes à leur propre bénéfice, et laissant quelques “bénéfices” pour calmer la population.

De nos jours, des étrangers débarquent encore à Portel pour s’enrichir. À présent, ils cherchent à dominer la forêt à cause du carbone, “le crédit de pollution”. Ces crédits valent de l’or, quoique personne ne les voit. C’est le nouveau “pau-brasil” (le bois-brésil) ; mais inimaginablement plus abstrait et tendant à n’exister que sur papier. Les portugais ont dû conquérir et démoniser les peuples indigènes ; les proposant des projets REDD dominent les riverains et les culpabilisent pour la déforestation aussi bien que pour l’expansion de l’agro-business – comme si c’étaient des logiques et des modes de vie comparables. Ils veulent définir la manière comment les riverains doivent et peuvent vivre ici à présent

et désormais. Ils le font, cependant d'une manière bien plus sophistiquée et acceptable pour les acheteurs de crédits et pour l'opinion publique en général. En fin des comptes, des fouets et des chaînes ne marchent plus aussi bien pour la lucrative affaire d'extraire les richesses des colonies – une affaire qui se réinvente continuellement il y a plus de 500 ans.

Il y a beaucoup plus d'éléments coloniaux et racistes qui surgissent dans cette histoire. Par exemple, l'un des proposants du Projet 1, c'est une entreprise qui vient de Suisse. On se demande : est-ce que ces grandes extensions de terres des projets REDD à Portel – dont les zones additionnées arrivent à près de 20% du territoire suisse – serait une appropriation territoriale étrangère que la population de la Suisse accepterait ? Et les populations d'où viennent les autres managers cherchant du profit avec la vente des "crédits de pollution" de Portel l'accepteraient-elles ? Certainement non. Les pays du Sud comme le Brésil servent exactement à ça.

Enfin, l'expérience de REDD à Portel montre aussi qu'il s'agit d'un mécanisme qui marche bien justement là où les politiques publiques manquent de structuration pour réduire la déforestation et pour renforcer le protagonisme et le bien-être des peuples et populations qui dépendent des forêts. Le REDD est aussi une expression et un encouragement de l'actuelle époque néo ou ultra-libérale, où le capital bénéficie, entre autres, du démantèlement en cours dans les politiques brésiliennes de contrôle et de punition des extrateurs de bois, des "fazendeiros" et d'autres agents promouvant la déforestation en grande échelle. Dans le même sens, l'affaiblissement et/ou la privatisation des politiques publiques comme la santé, l'éducation et l'assistance aux petits producteurs ruraux, aux peuples indigènes et aux riverains, permet à ce capital de se présenter, cette fois-ci, en tant qu'entité de "charité". Entretemps, son projet verdâtre continue à conduire la planète vers le chaos climatique de manière accélérée.

Références

- (1) Todo o carbono é igual? Carbono fóssil, violência e poder [https://www.wrm.org.uy/pt/15-anos-de-REDD-
Todo-o-carbono-e-igual](https://www.wrm.org.uy/pt/15-anos-de-REDD-Todo-o-carbono-e-igual)
- (2) Selon l'outil disponible sur www.check-plagiarism.com
- (3) Moção de Congratulações da Câmara Municipal de Portel, No. 001/2022 de 09/03/2022
- (4) ID 977 Monitoring Report Summary 2018 to 2020, version 3.4, p.15.
- (5) PNAS. Overstated carbon emission reductions from voluntary REDD+ projects in the Brazilian Amazon: <https://www.pnas.org/doi/10.1073/pnas.2004334117>
- (6) REDD+ NA AMAZÔNIA: Monitoramento de Incêndios Florestais e Áreas Queimadas: [https://www.
researchgate.net/profile/Paulo-Tavares-21/publication/327939646_REDD_NA_AMAZONIA_Monitoramento_
de_Incendios_Florestais_e_Areas_Queimadas/links/5bae3335299bf13e60525eb6/REDD-NA-AMAZONIA-
Monitoramento-de-Incendios-Florestais-e-Areas-Queimadas.pdf](https://www.researchgate.net/profile/Paulo-Tavares-21/publication/327939646_REDD_NA_AMAZONIA_Monitoramento_de_Incendios_Florestais_e_Areas_Queimadas/links/5bae3335299bf13e60525eb6/REDD-NA-AMAZONIA-Monitoramento-de-Incendios-Florestais-e-Areas-Queimadas.pdf)
- (7) DM Anápolis. Adepará et la mairie de Portel signent partenariat, renforcement du secteur agricole. [https://
www.dmanapolis.com.br/noticia/16855/adepara-e-prefeitura-de-portel-firmam-parceria-o-fortalecimento-do-
setor-agropecuario](https://www.dmanapolis.com.br/noticia/16855/adepara-e-prefeitura-de-portel-firmam-parceria-o-fortalecimento-do-setor-agropecuario)
- (8) Par rapport à la valeur de vente des crédits de carbone, le manque de transparence nous empêche de savoir la valeur exacte des négociations. Il y a des ventes bien au dessous, mais aussi bien au dessus de l'estimation de US\$ 5 par crédit.
- (9) AirFrance. La compensation de 100% des émissions de CO2 des vols domestiques d'Air France débutera le 1er janvier 2020: [https://corporate.airfrance.com/fr/communique-de-presse/la-compensation-de-100-des-emissions-
de-co2-des-vols-domestiques-dair-france](https://corporate.airfrance.com/fr/communique-de-presse/la-compensation-de-100-des-emissions-de-co2-des-vols-domestiques-dair-france)
- (10) Boletim WRM 238. Bom feu, mauveis feu, qui le décide? Une réflexion sur le feu et les forêts: [https://www.
wrm.org.uy/pt/boletins/nro-238](https://www.wrm.org.uy/pt/boletins/nro-238)
- (11) Mongabay. Justice décide que des agriculteurs doivent quitter les terres réclamées par déforesteurs: [https://
brasil.mongabay.com/2017/06/justica-decide-agricultores-devem-deixar-terras-reclamadas-desmatadores/](https://brasil.mongabay.com/2017/06/justica-decide-agricultores-devem-deixar-terras-reclamadas-desmatadores/)
- (12) REDD Monitor. Ecomapuá Amazon REDD Project, Brazil: Pública investigation reveals Ecomapuá Conservação is selling “illegal” carbon offsets from land it does not own, without transferring the money to local communities: [https://redd-monitor.org/2022/05/09/ecomapua-amazon-redd-project-brazil-publica-investigacion-reveals-
ecomapua-conservacao-is-selling-illegal-carbon-offsets-from-land-it-does-not-own-without-transferring-the-
money-to-local-commun/](https://redd-monitor.org/2022/05/09/ecomapua-amazon-redd-project-brazil-publica-investigacion-reveals-ecomapua-conservacao-is-selling-illegal-carbon-offsets-from-land-it-does-not-own-without-transferring-the-money-to-local-commun/)
- (13) CCB Monitoring report RMDLT Portel-Pará REDD Project, 2012-2017, p.10. [https://registry.verra.org/app/
projectDetail/VCS/977](https://registry.verra.org/app/projectDetail/VCS/977)
- (14) “[...] den ‘Ribeirinhos’, den Amazonaswohnern, die entsprechenden Landrechte offiziell zu verschaffen.” <https://fpm.climatepartner.com/tracking/project/details/12841-1805-1001/1086/de>
- (15) Diário Oficial do Estado do Pará, no. 34.966, 11/05/2022, pag. 67-92
- (16) Un bon exemple figure dans un des rapports du Projet 3, le projet de l'entreprise de propriété de Michael Greene. Ce rapport mentionne une réunion dans la capitale Brasília auprès du responsable des affaires agraires du gouvernement fédéral afin de défaire la création d'un campement de 15.936 hectares, créé en 2010 à Portel, mais qui n'a jamais mis en oeuvre. Selon le rapport, cet campement soi-disant résulterait en déforestation et pour cette raison pendant le gouvernement Bolsonaro serait essayé l'annulation du décret de sa création. [https://registry.verra.
org/app/projectDetail/VCS/2252](https://registry.verra.org/app/projectDetail/VCS/2252) – Rio Anapu-Pacaja Monitoring Report version 3.4, p. 44
- (17) Document intitulé “PD Ribeirinho Project – upload” (página 151), disponible à [https://registry.verra.org/
app/projectDetail/VCS/2620](https://registry.verra.org/app/projectDetail/VCS/2620). L'extrait abrège le nom de l'entité à “Sindicato dos Trabalhadores”, en se référant à ce qu'il semble, au Sindicato dos Trabalhadores Rurais de Portel (STTR), qui também subit des accusations aussi dans d'autres documents (par exemple sans le rapport de suivi “Pacajai REDD+ ProjectCCB PD 220421_v3.1”, page 13, disponible à <https://registry.verra.org/app/projectDetail/VCS/981>).
- (18) Jonas Morioka. La vérité des terres de Jonas Morioka: <https://www.jonasmorioka.com/sobre>
- (19) Ver-o-Fato. EXCLUSIVO – 886 mil hectares à Portel en vente pour R\$ 40,8 milhões: “le fantôme” de la possession illégale revient: <https://ver-o-fato.com.br/exclusivo-886-mil-hectares-em-porte/>
- (20) Sistema Nacional de Cadastro Rural: <https://snrc.serpro.gov.br/snrc-web/consultaPublica.jsf?windowId=6d5>
- (21) Probablement, le “papier” auquel les riverains se réfèrent, c'est un document élaboré par l'Associação dos Ribeirinhos e Moradores, disponible à <https://ribeirinho.org/documentacoes/>, dont le titre est “Questionário”, mais qui, selon le texte, en fait, c'est une autorisation. En dépit de son nom, l'Associação dos Ribeirinhos e Moradores a été créé à São Paulo, en 2018, ayant à l'époque comme président Jean Felipe Pessoa Borges, qui apparaît aussi comme avocat des entreprises AGFOR Florestal, desquelles Michael Greene é associé-gestionnaire. Pourtant, le website de l'associação n'y fait aucune mention, ni à des projetos REDD ou à qui finance leurs activités. Les actios de l'assocition sont citées dans la documentation des projets, ainsi que sur le marketing en Europe pour la vente des crédits de pollution créés à Portel (<https://fpm.climatepartner.com/tracking/project/details/12841-1805-1001/1086/de>).
- (22) Motion de Congratulations de la Câmara Municipal de Portel, No. 001/2022 de 09/03/2022